

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

Mission

« La Communauté a pour objectif de promouvoir et contribuer à offrir les meilleures garanties de sécurité et de qualité possibles aux enfants accueillis chez les accueillant·e·s en milieu familial (AMF) en conformité avec l'article 1a de la LAJE».

Activité

Pour répondre à sa mission, la CIAFJ organise la formation obligatoire des AMF du canton de Vaud, dans le cadre de la LAJE: les cours d'introduction à l'activité de l'AMF et les rencontres de soutien.



Photo: AMF en formation à Renens

Pilotage & organisation

La CIAFJ est une association créée en 1999 et portée par le **Centre Vaudois d'Aide à la Jeunesse, Pro Jour Vaud et l'Entraide Familiale Vaudoise**.

Le comité

Marc Gillet, président du comité et directeur général du Centre Vaudois d'Aide à la Jeunesse (CVAJ).

Muriel Favre-Pittet, coordinatrice, membre du comité et représentante de Pro Jour.

Christiane Lambert, membre du comité et représentante de l'Entraide Familiale Vaudoise (EFV)

Patricia Letellier, coordinatrice, membre du comité et représentante de Pro Jour.

Véronique Lozet et Sarah Le Briquer (dès le 01.11.23), référentes cantonales pour l'accueil familial de jour à l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE), participent avec une voix consultative.

L'équipe

- Emma Berhouche, apprentie (jusqu'au 31 juillet 2023).
- Martine Jacomelli (jusqu'au 31.10.23) puis Delphine Hoffmann (depuis le 16.10.23), collaboratrices administratives.
- Lisa Togni Pillonel, responsable de formation

Les formateur·trice·s

16 professionnel·le·s spécialistes dans le domaine de l'enfance, la famille, le soutien à la parentalité, la communication, la santé, la formation, etc.

Envie d'en savoir plus sur leurs profils? Consultez notre site www.ciafj.ch

Mandat et financement

Mandat

Pour son activité de formation, la CIAFJ est mandatée par la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) et l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE).

Finances

La DGEP subventionne l'activité à hauteur de 300'000 CHF

Nous remercions nos 2 mandants pour leur précieux soutien et pour leur confiance!

Collaborations

La CIAFJ collabore activement avec les partenaires et les professionnel·le·s actif·ve·s dans le champs de l'accueil de jour des enfants. Elle exprime ses vifs remerciements :

- aux coordinatrices de l'accueil familial de jour et à l'ensemble des réseaux d'accueil pour la précieuse et riche collaboration;
- aux formateur·rice·s pour leur investissement et leur engagement pour la formation des AMF du canton;
- à la plate-forme PEP-CREDE pour la richesse des échanges et pour l'invitation à la journée de formation du 7 juin: «*Un concept pédagogique spécifique à l'accueil familial de jour: le construire et le faire vivre*».
- aux AMF du canton, pour leur participation active durant les cours et pour leurs retours pertinents et constructifs.
- à l'ensemble des partenaires privés et publics qui soutiennent notre activité et contribuent à la valorisation de l'accueil familial de jour et à la qualité des prestations d'accueil.

Les cours d'introduction à l'activité de l'AMF

Les chiffres de 2023 concernant l'organisation des cours d'introduction sont très similaires à celles de l'année précédente.

En 2023

↪ **9** cours d'introduction dans 9 localités : Aigle, Chavornay, Echallens, La Tour-de-Peilz, Morges, Payerne, Renens, Servion.

↪ **94** attestations délivrées aux AMF.

En 2022

↪ **8** cours d'introduction dans 8 villes : Aigle, Gland, La Tour-de-Peilz, Morges, Payerne, Renens, Servion, Yverdon.

↪ **90** attestations délivrées aux AMF.

Les cours d'introduction sont organisés en soirée, de 19h à 22h, afin de permettre aux AMF de concilier l'activité professionnelle, la vie familiale et la formation.

8 modules sont proposés, pour un total de 24 heures de formation. Ils abordent des thèmes qui concernent l'activité d'accueil de jour des enfants dans le contexte familial: les rôles et les responsabilités de chacun·e, le développement de l'enfant, la santé de l'enfant, la prévention des accidents, la prévention de la maltraitance, la communication, la confrontation de valeurs et de modes de vie.

Photo : Accueillantes en milieu familial lors d'un cours d'introduction à l'activité de l'AMF à Payerne.



Les rencontres de soutien (RS)

Les rencontres de soutien se déclinent en moments de formation continue sur des thèmes en lien avec l'accueil familial de jour. Elles se déroulent entre 19h et 21h30 et sont organisées de manière décentralisée sur l'ensemble du territoire cantonal. Les AMF sont tenu·e·s de participer au minimum à une rencontre annuelle, soit en présentiel soit en ligne.

En 2023

- ↪ 88 rencontres en présentiel.
- ↪ 33 localités concernées.
- ↪ 9 rencontres en ligne.
- ↪ 1038 participant·e·s.

En 2022

- ↪ 95 rencontres en présentiel.
- ↪ 31 localités concernées.
- ↪ 12 rencontres en ligne.
- ↪ 1065 participant·e·s.

Le choix des thèmes des rencontres de soutien est fait selon une démarche participative. Dans un premier temps, la CIAFJ analyse les besoins de formation et propose 4 thèmes. Ensuite, les participant·e·s sont invité·e·s à voter leur sujet favori. Le thème le plus apprécié par la majorité des AMF d'un réseau est planifié dans leur région.

771 AMF ont participé au vote!

1. Situations de maltraitance(s) :
Accueillir la parole de l'enfant.
2. La douleur chez l'enfant : « petits et gros bobos ».
3. « Tu veux être mon ami·e ? » :
l'amitié au fil des âges.
4. « J'écoute une histoire ! : L'enfant et les livres ».

Voté par 258 AMF.
36 RS organisées.

Voté par 244 AMF.
47 RS organisées.

Voté par 165 AMF.
14 RS organisées.

Voté par 104 AMF.
0 RS organisées.

Le 4^{ème} thème n'a pas obtenu assez de votes pour pouvoir y consacrer des rencontres de soutien en 2023.

Le projet de renforcement de la formation: une actualité importante de 2023

Depuis 2019, nous assistons à un mouvement de valorisation et de reconnaissance de l'accueil familial de jour, initié lors de la table ronde cantonale organisée par l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) et la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE).

Ce contexte cantonal de valorisation de l'AFJ s'observe à plusieurs niveaux, autant dans la mise en place de mesures d'accompagnement, mais aussi de soutien financier, notamment octroyées par la FAJE.

Par ailleurs, la volonté d'une meilleure reconnaissance de l'activité des AMF est renforcée par l'entrée en vigueur, au 1^{er} septembre 2021, des nouvelles directives cantonales pour l'accueil familial de jour, édictées par l'OAJE.

Dans ce contexte bien particulier, et pour répondre aux nouvelles exigences introduites par les directives cantonales, la DGEP et l'OAJE demandent à la CIAFJ d'élaborer un nouveau plan de formation.

Un travail d'analyse des besoins de formation est alors réalisé en collaboration et en consultation avec une multitude de partenaires, tels que les formateur-ric-e-s, les coordinatrices, l'OAJE et la DGEP, les AMF et d'organismes de formation des autres cantons romands. Différentes études en lien avec le champs de l'enfance ont également été intégrées dans l'analyse.

Ce travail a permis de définir des constats qui ont ensuite guidé l'élaboration du nouveau plan de formation:

- Nécessité **d'harmoniser l'accès à la formation au niveau cantonal**, en particulier pour la formation continue.
- Nécessité d'intégrer dans le plan de formation certains **éléments amenés par les nouvelles directives**.
- Besoin de **rassurer les parents** sur ce type d'accueil.
- Nécessité de **développer certaines thématiques** : la sécurité, la promotion de la santé, la prévention de la maltraitance, les pratiques éducatives, la collaboration avec les parents et la prise en compte des besoins, droits et intérêts de l'enfant.

Le nouveau plan de formation

Le plan proposé par la CIAF, validé par la DGEP et l'OAJE, obtient le financement nécessaire en décembre 2023 pour son déploiement dès janvier 2024.

La formation initiale : les cours d'introduction à l'activité de l'AMF

Le nouveau plan implique un **passage de 24 heures à 42 heures de formation**, organisées en **10 modules** et planifiées de manière **décentralisée**.

Les modules

- Nouveau** ↪ Cours premiers secours pédiatriques (6h)
Rôles et responsabilités de l'AMF (3h)
- Nouveau** ↪ Préparation à l'accueil (3h)
Le développement de l'enfant (6h)
- Nouveau** ↪ Droits, besoins et intérêts de l'enfant (3h)
L'enfant et la santé (6h)
- Nouveau** ↪ La prévention de la maltraitance (6h)
AMF et communication (3h)
Valeurs et accueil familial de jour (3h)
- Nouveau** ↪ AMF et enfants : pratiques éducatives (3h)

La participation aux 10 modules des cours d'introduction est obligatoire pour les AMF qui bénéficient d'une autorisation d'accueil provisoire.

La formation continue: rencontres de soutien et analyse de pratique

Afin de répondre au besoin de développer davantage l'échange et le partage sur les pratiques professionnelles, de manière plus régulière, le nouveau plan de formation propose de compléter l'offre des rencontres de soutien par des groupes d'analyse de pratique.

→ Les rencontres de soutien

Ces rencontres sont organisées sous forme de cours thématiques d'une durée de 2h30, avec des contenus différents chaque année.

Elles ont lieu en présentiel ou en ligne, avec des groupes de 16 à 22 AMF.

→ Les groupes d'analyse de pratique

D'une durée de 2h30, ils sont organisés uniquement en présentiel dans environ 30 localités du canton, avec des groupes de maximum 10 AMF.

L'objectif de ces groupes est de se familiariser à une méthode d'analyse des situations professionnelles et d'échanger sur les pratiques.

Le nouveau plan de formation pourrait proposer aussi des cours de mises à jour («refresher») des cours de premiers secours pédiatriques.

Ils auraient lieu tous les deux ans, pour une durée de 3 heures de formation.

A l'heure actuelle, une décision formelle quant à l'organisation de ces cours n'a pas été prise.

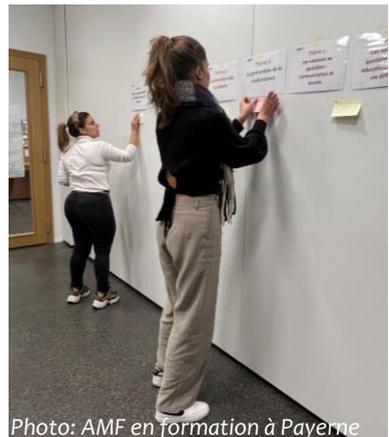


Photo: AMF en formation à Payerne

La participation à la formation continue est obligatoire pour les AMF qui bénéficient d'une autorisation d'accueil définitive (renouvelable tous les 5 ans)

Latoile : un nouvel outil digital de gestion de la formation

Afin de remplacer le système informatique de gestion de la formation, devenu vétuste, et d'optimiser le travail administratif et la communication avec les partenaires, la DGEP a accordé en 2023 une subvention spécifique pour financer la développement d'un nouvel outil digital.

En décembre, le nouvel outil nommé **Latoile** et développé par l'entreprise Datafame, était prêt à l'emploi.

Latoile offre des nouvelles fonctionnalités qui facilitent le travail administratif, la planification de la formation, la communication avec les AMF et la collaboration avec les coordinatrices et les formateur·rice·s. Elle est interactive, dynamique et facile d'utilisation.

Latoile permet un accès personnalisé à 4 profils d'utilisateur·rice·s :

➤ **Les collaboratrices de la CIAFJ** peuvent gérer l'ensemble des données et les différents processus organisationnels.



➤ **Les formateur·rice·s** l'utilisent pour avoir accès aux informations concernant leurs ateliers (lieu, informations sur les salles, etc.), pour valider les présences/absences des AMF et pour envoyer leur facture.



➤ **Les coordinatrices** ont accès à Latoile pour annoncer les nouvelles AMF, modifier leurs coordonnées, visualiser la liste des ateliers concernés par leurs AMF et visualiser les présences et absences.



➤ **Les AMF** se connectent à Latoile pour consulter la liste des ateliers à disposition (thèmes, objectifs, lieux, dates, etc.), consulter leurs inscriptions et s'inscrire aux ateliers de formation continue.



Les finances de 2023

Le bilan

Rapport de gestion fourni par **AIGC** (Association Interrégionale de Gestions et Comptabilités, Le Mont-sur-Lausanne) qui assure la comptabilité de la CIAFJ. Les comptes ont été révisés par CF Révision Vaud SA (Lausanne).

Actif (en CHF)

	2023	2022
Liquidités	73'656	29'163
Comptes de régularisation actifs	47'460	5'667
Actif circulant	121'116	34'831
Total Actif	121'116	34'831

Passif (en CHF)

	2023	2022
Comptes de régularisation passifs	108'188	17'970
Engagements à court terme	108'188	17'970
Capital de l'association	18'731	18'731
Fonds informatique	-	257
Résultat des exercices reportés	-2'127	-1'303
Résultat d'exercice	-3'675	-824
Capital de l'organisation	12'928	16'861
Total Passif	121'116	34'831

Les comptes

Produits (en CHF)

	Comptes '23	Budget '23	Comptes '22
Subventions DGEP	300'000	300'000	300'000
Autres produits d'exploitation	16'901	-	8'894
Total produits d'exploitation	316'901	300'000	308'894
Charges			
Salaires et charges sociales	-217'772	-207'000	-187'741
Autres frais du personnel	-6'040	-7'330	-7'528
Honoraires des indépendants	-23'267	-34'000	-47'865
Charges personnel et tiers	-247'079	-248'330	-243'135
Frais des cours d'introduction	-3'898	-2'100	-2'371
Frais des cours RS	-867	-2'500	-2'192
Autres frais des cours	-	-600	-316
Charges directs des prestations	-4'765	-5'200	-4'879
Loyers et charges	-16'418	-15'700	-13'616
Entretien des locaux	-613	-500	-7'043
Frais informatique	-4'115	-3'700	-8'976
Charges de structure	-21'146	-19'900	-29'635
Frais administratifs	-15'963	-6'100	-9'107
Charges financières	-150	-150	-150
Frais de porteurs CVAJ	-31'159	-20'000	-22'499
Autres charges d'exploitation	-315	-320	-312
Charges de fonctionnement	-47'586	-26'570	-32'068
Total charges d'exploitation	-320'576	-300'000	-309'717
Résultat d'exploitation	-3'675	-	-824
Produits hors exploitation	-	-	-
Charges hors exploitation	-	-	-
Résultat hors exploitation	-	-	-
Résultat avant variation des fonds	-3'675	-	-824
Variations des fonds			
Résultats avant variation des fonds	-3'675	-	-824
Utilisation des fonds	-	-	-
Attribution aux fonds	-	-	-
Résultat de l'exercice	-3'675	-	-824

Où nous trouver?

Vous souhaitez en savoir plus sur notre activité?

Rendez-vous sur notre site internet

www.ciafj.ch

Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour
(CIAFJ)

Avenue de la Gare 43
1003 Lausanne

 info@ciafj.ch

021 566 72 00

